

HABITAT JEUNES BIEN PLUS QU'UN LOGEMENT...

Le mot « habitat » exprime tout à la fois le logement, la domiciliation, l'« être sur un territoire », le fait d'appréhender un espace privé mais également semi-public ou public. L'habitat est donc au carrefour de l'individuel et du collectif.

L'UNHAJ souhaite que les jeunes puissent « habiter » leur lieu de vie et les territoires dans lesquels ils s'inscrivent, car « habiter », c'est être autonome, c'est-à-dire avoir la possibilité de développer, par des relations que l'on a choisies ou auxquelles on s'adapte positivement, la capacité de s'approprier un territoire, de le comprendre, de participer en son sein à la vie sociale et citoyenne.

La notion « d'habitat » est plus étendue que celle du logement et englobe l'ensemble des fonctions de la vie courante, l'ensemble des dimensions dans lesquelles se réalise la socialisation.

C'est pour prendre en compte ces différents éléments, et pour construire des solutions permettant de répondre à la diversité des difficultés rencontrées par les jeunes en matière de logement, que l'UNHAJ a dépassé le cadre historique des FJT pour développer des projets Habitat Jeunes.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

12, avenue du Général de Gaulle,
94307 Vincennes cedex

Tél. : 01.41.74.81.00 - Télécopie : 01.43.74.04.29

Courriel : unhaj@unhaj.org

Site Internet : www.unhaj.org

Extrait de la Charte UNHAJ

Pour que les jeunes deviennent acteurs de leur propre développement, pour qu'ils puissent passer d'un état de dépendance à un rôle de contribution au bien commun, nous affirmons notre responsabilité pédagogique, et notamment que la tolérance est inséparable de l'exigence, la promotion individuelle se bâtit dans l'activité collective, le respect fonde l'autorité, l'écoute légitime la parole.

Pour nous comme pour les jeunes que nous accueillons, le développement se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active, la solidarité.

Participant à la politique de la jeunesse, fidèles à notre vocation d'éducation populaire et de promotion sociale, nous adoptons une approche globale et individualisée de chaque jeune, en utilisant, à partir de l'habitat, les atouts de la vie collective enrichie par un brassage délibéré favorisant la rencontre et les échanges entre jeunes et usagers, encourageant les solidarités de proximité issues de la multiplicité des expériences, des situations, des perspectives qui sont celles de tous nos publics.

C'est en aidant les jeunes à se construire personnellement que nous pouvons promouvoir leur citoyenneté et faire reconnaître leur droit de cité.

Dans la diversité de nos engagements et de nos opinions, nous refusons la perspective d'une société favorisant l'individualisme, l'isolement, la marginalisation, l'exclusion, la xénophobie et le racisme.

Notre engagement historique aux côtés des jeunes travailleurs se traduit aujourd'hui par un engagement aux côtés de tous ceux qui veulent bâtir leur place dans la société, quelle que soit leur situation à l'égard du travail.

Les missions du projet Habitat Jeunes :

- ✓ Concourir à l'objectif central de la socialisation des jeunes par l'habitat ;
- ✓ Construire des réponses à une demande sociale des jeunes sur un territoire, et / ou à une demande collective les concernant, que ces demandes soient connues ou non, exprimées ou non ;
- ✓ Mettre en œuvre une gamme diversifiée de réponses logement : assurer des missions d'information, d'accompagnement et d'orientation dans l'accès à un logement indépendant (à travers les Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes - CLLAJ et les Services logement, par des missions d'intermédiation locative notamment), et gérer un parc de logements diversifié (résidences sociales-FJT, foyers-soleils, mini-résidences, résidences jeunes, appartements en diffus...);
- ✓ Travailler, à travers une approche globale et une démarche d'éducation populaire, sur tous les leviers qui concourent à la socialisation des jeunes par l'habitat : accès à l'emploi sous différentes formes, alimentation, citoyenneté et accès aux droits, mobilité (accès au permis de conduire par exemple), santé, etc.
- ✓ Développer des projets qui créent les conditions d'une mixité entre les différentes situations de jeunesse ;
- ✓ Inscrire les projets Habitat Jeunes au cœur des territoires, et permettre, à travers le développement personnel des jeunes, la mise en œuvre de dynamiques de développement local.

En réponse à une demande sociale, un projet associatif inscrit dans des dynamiques partenariales de territoire

Un projet Habitat Jeunes sur un territoire naît chaque fois dans un contexte local, en fonction d'un environnement et de contraintes spécifiques, en lien avec une demande sociale des jeunes, connue ou non a priori, et/ou une demande collective les concernant.

L'approche de l'UNHAJ englobe trois dimensions dans le rapport au territoire :

- ✓ **politique** : à travers l'analyse des situations et des territoires, la définition des problématiques et des besoins, l'interpellation des décideurs, la co-construction des réponses en mobilisant l'ensemble des points de vue et des intérêts spécifiques ;
- ✓ **pédagogique** : en définissant des démarches d'accompagnement des jeunes nécessaires à leur autonomie et en créant les conditions de celle-ci ;
- ✓ **économique** : en mobilisant une expertise économique, de la faisabilité à la pérennité des projets sur le territoire.

Ces dimensions s'inscrivent dans une dynamique d'ancrage territorial (relations au quartier, aux habitants, à la vie locale et à ses acteurs, etc.) et de développement local, en lien avec le développement personnel des jeunes accueillis, et pensés eux-mêmes comme acteurs de ce développement. De plus, on ne peut pas penser le développement d'un territoire sans évoquer la part qu'y prennent les dynamiques associatives : en ce sens, les projets associatifs Habitat Jeunes participent d'une véritable dynamique

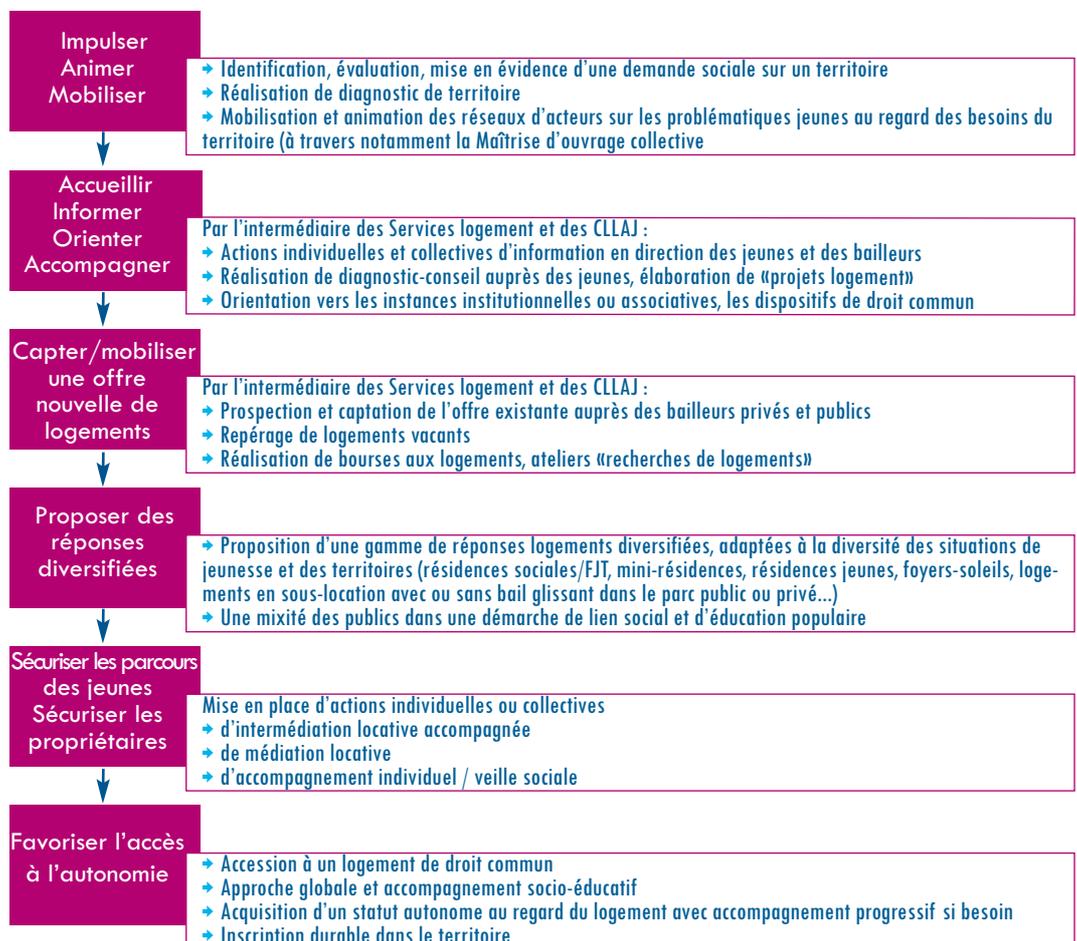
de développement local et économique, avec l'ensemble des acteurs locaux, et notamment les entreprises.

À travers sa méthodologie de Maîtrise d'Ouvrage Collective (MOC), l'UNHAJ s'attache à associer sur un territoire donné tous ceux qui ont une responsabilité à l'égard de la jeunesse, dans un projet global pour lequel chacun a sa part. La Maîtrise d'Ouvrage Collective (réunissant sur un territoire, par exemple, les représentants de l'État, la CAF, les collectivités territoriales, les missions locales, les acteurs associatifs, les bailleurs publics et privés...) permet d'évaluer la situation et d'amorcer des réponses, en prenant en compte les logiques spécifiques de chaque partenaire.

La multiplicité des points de vue enrichit considérablement l'analyse de la demande et la créativité des solutions. Le projet se construit de façon cohérente, soutenu conjointement par l'ensemble des participants. En cela, la MOC constitue à la fois un lieu d'élaboration du projet, mais aussi un outil d'évaluation continue, enrichi par un regard croisé et une analyse concertée. Ceci permet, pour rechercher la pertinence du projet dans le temps, de poser un diagnostic permanent et de construire des réponses adaptées à l'évolution de la demande sociale et de la situation des territoires.

Vers un logement autonome : construire une trajectoire résidentielle à travers une gamme de réponses

Si la notion de parcours est adaptée à la description du processus d'insertion professionnelle des jeunes, fait d'une multiplicité de statuts, de situations marquées par une instabilité subie, elle a amené les adhérents de l'UNHAJ à ajuster leur approche en constituant des réponses permettant l'élaboration de trajectoires résidentielles, dont le schéma d'intervention peut se présenter ainsi :



La gamme de réponses du mouvement UNHAJ mobilise une diversité de leviers allant de l'accueil et l'information des jeunes vers l'installation dans un logement autonome en passant par une offre diversifiée en collectif (à travers les Foyers de Jeunes Travailleurs par exemple), en semi-collectif (foyers-soleils, colocation) et en individuel (logement en sous-location ou en bail glissant, logement de dépannage, etc.)

Accueillir - informer – orienter : AIO et Intermédiation

Afin de permettre aux jeunes d'accéder à un logement autonome, le projet Habitat Jeunes intègre des missions d'AIO (Accueil, Information, Orientation) mais aussi d'intermédiation, à travers ses Services habitat (Services logements et Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes – CLLAJ).

Leurs interventions peuvent consister en :

- ✓ Un accueil des jeunes demandeurs à travers des actions individuelles et collectives d'information et d'orientation, de diagnostic et de conseils personnalisés, adaptés à leurs demandes / attentes / besoins ;
- ✓ Une aide à la recherche de logement ;
- ✓ Une prospection et captation de nouvelles offres vacantes ou de logements sur le marché locatif ;
- ✓ Une médiation locative auprès des bailleurs sociaux et privés, d'opérateurs et d'associations proposant des solutions transitoires ;
- ✓ Des services pratiques où les jeunes sont acteurs (ex : déménagement, réparations, laverie...) ;
- ✓ Une mobilisation des partenaires politiques et techniques pour le développement d'actions répondant sur un territoire aux besoins locaux.

Les actions d'intermédiation ont démontré leur efficacité dans l'accompagnement des jeunes dans la construction et la sécurisation de leurs parcours résidentiels : pouvoir accéder à un logement, parvenir à se stabiliser du point de vue de son habitat, sont autant d'éléments qui permettent aux jeunes d'être confiants et bien « armés » dans la construction de leurs parcours de vie sociale et professionnelle. Elles ont aussi démontré leur efficacité auprès des bailleurs, nombreux, qui ont accepté, parce que mis en confiance, de se joindre aux adhérents de l'UNHAJ dans le développement de solutions Habitat Jeunes : en 2008, plus de 1 000 logements ont été captés dans le parc public et privé et gérés en sous-location en diffus par des services habitat (CLLAJ et Services logement) de l'UNHAJ (recensement non exhaustif). Ce sont ainsi plus de 1 500 jeunes qui ont été logés dans le cadre de cette sous-location.

Une réflexion est par ailleurs amorcée au sein du mouvement UNHAJ pour développer en direct ou créer des partenariats spécifiques avec des organismes mettant en œuvre le mandat de gestion (hors vente d'immeubles).

La socialisation par l'habitat : une approche globale

La socialisation par l'habitat s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire en faisant de l'apprentissage par l'expérience du « vivre ensemble », entre pairs mais aussi avec des adultes extérieurs à la cellule familiale, un apprentissage de la citoyenneté. Le collectif et la vie collective sont à la base de cette approche, comme éléments structurants, et concernent l'ensemble des jeunes accueillis. Le brassage des publics, la mixité des statuts

Cependant, ces Services habitat UNHAJ interviennent inégalement sur le territoire national, que ce soit en milieu urbain ou rural, à l'échelle d'agglomération ou départementale, notamment parce qu'ils rencontrent d'importantes difficultés tant du point de vue économique que de la réalisation de leurs différentes missions. Leur capacité de développement en est d'autant entachée.

Proposer des réponses : mobiliser une gamme de logements

La gamme de logements développée par les porteurs de projet Habitat Jeunes repose sur une diversité d'outils pour adapter au mieux ses réponses aux situations des jeunes et des territoires. Cette gamme déploie une palette de solutions habitat permettant de répondre aux différents degrés d'autonomie des jeunes dans leurs parcours résidentiels. En cela, ils adaptent en échos le niveau d'articulation des dimensions individuelle et collective qu'ils animent au travers de son action socio-éducative, au sein de résidences ou de logements diffus. La gamme de logements répond également aux différents types de mobilité auxquels sont confrontés les jeunes, de la mobilité très temporaire à l'accompagnement vers l'installation durable.

Cette palette de réponses est constituée,

En collectif

- De résidences sociales-FJT (ou logements-foyers FJT pour ceux qui ne sont pas encore passés à la nouvelle réglementation) (avec ou sans logements conventionnés en ALT) ;
- De mini-résidences FJT, de petite taille, très adaptées aux contextes ruraux ou péri-urbains ;
- Et sur certains territoires urbains, notamment les grandes métropoles, de « résidences jeunes »

En diffus

- De logements en foyers-soleils : situés en secteur diffus, ces logements sont rattachés géographiquement à un foyer. Les occupants ont le statut de résidents et sont invités à participer à la vie collective du site central. Ce dispositif peut être organisé avec ou sans logements conventionnés en ALT ;
- De logements en sous-location avec ou sans bail glissant, issus du parc public (USH, collectivités territoriales...) ou privé (convention de gestion locative adaptée par les opérateurs du réseau UNHAJ ou programme social thématique (PST)/programme d'intérêt général (PIG) par exemple).

Enfin, la gamme de réponses habitat développée par l'UNHAJ intègre les spécificités des territoires et leur évolution. Elle met l'accent sur les territoires non couverts ou présentant une insuffisance de réponses appropriées, dans certains territoires ruraux comme dans de grandes métropoles (ex : Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, etc.).

font de cette approche un vecteur de cohésion sociale.

Bien évidemment, au regard de la complexité des situations des jeunes, le collectif est fortement articulé avec des accompagnements individuels lorsque cela s'avère nécessaire.

Si les membres regroupés au sein de l'UNHAJ agissent à partir d'une « porte d'entrée » principale, celle du logement, seule à même de stabiliser les parcours chaotiques des jeunes, ils agissent

également en mobilisant les différents leviers qui concourent à la socialisation des jeunes par l'habitat comme :

- ✓ **L'accès à l'emploi** : à travers de multiples actions (s'inscrivant notamment dans le champ de l'économie sociale et solidaire) comme l'aide à la recherche d'emploi, des initiatives plus précises comme les RILE (Réseaux d'Initiatives Locales pour l'Emploi), ou les Écoles de projets permettant aux jeunes d'être accompagnés pour créer leur activité, dans une démarche de développement local ;
- ✓ **L'aide à la mobilité** : la création d'auto-écoles associatives, ou encore, par exemple la constitution, l'entretien, la mise à disposition et la gestion par et pour les jeunes d'un parc de mobylettes ;
- ✓ **La santé** : en conduisant des actions de prévention, mais aussi d'information en terme d'accès à la santé (au sens de l'OMS) ;

- ✓ **La restauration** : en développant des réponses diversifiées (restauration collective, cuisines partagées, ateliers pédagogiques, etc.) en vue de s'adapter tant aux pratiques alimentaires des jeunes qu'à leurs situations économiques ;
- ✓ **La réalisation de projets** grâce au micro-crédit social, et l'apprentissage de la gestion du budget ;
- ✓ **L'engagement et la participation des jeunes** à travers, par exemple, leur investissement dans les Conseils de Vie Sociale ou encore des formations à la citoyenneté, l'implication dans les instances de représentation locale, etc. ;
- ✓ **L'accès aux droits** : appui dans le montage de dossiers administratifs, information sur les droits de vote, permanences juridiques, etc.

L'action socio-éducative est un des piliers de l'approche globale du projet Habitat Jeunes.

Un enjeu de cohésion sociale : favoriser la mixité entre les différentes situations de jeunesse

Alors que des attitudes de repli et de tensions communautaires pourraient facilement resurgir dans la période de crise actuelle, les projets Habitat Jeunes cherchent au contraire à rendre possible le « vivre-ensemble », par la mixité entre les différentes situations de jeunesse.

Cette mixité est pour l'UNHAJ essentielle.

D'abord, parce que les jeunes, qu'ils soient salariés, apprentis, étudiants..., quels que soient leurs parcours ou leurs origines, peuvent tous être confrontés aujourd'hui aux mêmes difficultés sociales et économiques. Cette situation s'est d'ailleurs accentuée dans le contexte actuel de crise. Si la jeunesse n'est certes pas homogène, si l'héritage social rend la socialisation beaucoup plus difficile pour certains jeunes, pour lesquels les problèmes s'accumulent, tous ceux qui travaillent auprès des jeunes au quotidien constatent que le contexte actuel a fait « glisser » ces difficultés. Elles

touchent désormais d'autres franges de la jeunesse, notamment beaucoup de jeunes issus des classes moyennes.

Ensuite, parce que l'UNHAJ sait également que c'est en accueillant tous les jeunes que l'on évite de stigmatiser les plus fragiles. Au contraire, à travers cette mixité, on leur permet d'être les mieux armés pour construire leur développement personnel.

Le parti pris d'accueillir tous les publics jeunes, dans une approche en terme de diversité des situations, prime sur une approche par « typologie » ou « catégorie ».

Il constitue une dynamique essentielle d'apprentissage mutuel, d'enrichissement collectif et de « vivre ensemble ».

Aussi, il ne paraît pas adapté d'enfermer les jeunes dans des « typologies » ou des « catégories », ne retraçant pas de manière pertinente la multiplicité de statuts dans lesquels un jeune se trouve dans sa trajectoire individuelle.

Un regard spécifique sur l'innovation architecturale

Parce que le projet de l'UNHAJ est de répondre aux besoins des jeunes sur un territoire donné, les réponses construites par les adhérents intègrent aussi bien des dimensions d'aménagement du territoire que d'innovation architecturale. Les espaces sont pensés en fonction des spécificités d'usage des jeunes et au regard du projet Habitat Jeunes avec une articulation du collectif et de l'individuel. Par ailleurs, les programmes de recherche engagés par l'UNHAJ intègrent aussi bien l'évolution des préoccupations sociétales (en matière de développement durable par exemple, du point de vue de l'économie des projets et de la sensibilisation pédagogique en direction des jeunes), que les innovations architecturales ou encore les mutations des usages des jeunes dans leurs rapports aux espaces.

Une approche du « développement durable » au travers de l'innovation architecturale

Si le bâtiment est au centre des enjeux énergétiques, considérer les objectifs de développement durable sous ces seuls aspects ne peut suffire. Il s'agit de prendre en compte une question plus vaste, qui est celle de l'« habiter ».

Le regard que l'UNHAJ porte sur les parcours des jeunes et son objectif de socialisation par l'habitat l'amène donc à appréhender le développement durable dans une triple dimension :

- ✓ le développement durable comme un enjeu de société sur lequel il convient de sensibiliser les jeunes accueillis, à travers l'action éducative (information, animation, participation, etc.) ;
- ✓ l'amélioration des performances énergétiques et environnementales pour s'inscrire dans les préconisations du Grenelle de l'Environnement « d'accélérer l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments privés et publics » ;
- ✓ l'articulation usages des jeunes / espaces de vie / environnement / territoire.

La lecture du « durable » en tant que processus trouve alors ses espaces temps pour construire la synergie nécessaire entre l'individu et le collectif : « *habiter, c'est saisir l'articulation des espaces où s'exerce l'ensemble des fonctions du quotidien. C'est bien sûr l'espace intime, le logement ; c'est aussi le voisinage, le quartier, la ville, l'espace de travail, l'espace de la ville. C'est se pencher sur l'articulation « jeunes et territoires », c'est chercher ce qui correspond à des constructions individuelles et à des rapports aux autres à une époque où le collectif est mis à mal, mais dont la crise actuelle rappelle l'impérieuse nécessité.* » (Bernard BASTIEN, sociologue)